

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

04

INFRASTRUCTURE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ADMINISTRATION

10

ECONOMIE

04

RURAL

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

NON DEFINIS

03

N° 2914

13 Octobre 2023

13 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	<a href="#">026/DI/DG/CM-SCDP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION D'INFRACTUOSITE N°026/DI/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	Reference	<a href="#">028/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°028/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°022/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC EN ONCOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	Reference	<a href="#">002/D/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 du 09/10/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 002/D/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 09/10/2023 PORTANT ANNULATION D'ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C/MOMBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	Reference	<a href="#">029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DES POCHEs À SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
5	Reference	<a href="#">074/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°074/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
6	Reference	<a href="#">070/DM/RL/DSM/C.MKO/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°070/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>7</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000471/D/PR/MINMAP/ACMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000471/D/PR/MINMAP/ACMP DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BRESKO SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 49/AONO/MINTP/CIPM-TERL/2022 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉSEAUX OUEST ET SUD (RÉGION DE L'EST ET DU LITTORAL).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	--

<b>8</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00458/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000458/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS PRINCESSE INTRODUIT AU GER DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DE CINQ (05) BONS DE COMMANDE ADMINISTRATIFS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	--

<b>9</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000470/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000470/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE VENTA INVESTMENTS COMPANY LTD, DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAU CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR –DU FLEUVE SANAGA (PAEPYS).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	--

<b>10</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">314/ D / FODECC / ADM / DAF / SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FODECC/CSPM /2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>11</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°347/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N°347/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 09 OCT 2023 À LA DÉCISION N° 282/D/MINTP/SG/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO DU 1 SEPTEMBRE 2023 ET AU COMMUNIQUÉ N° 1298/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO /2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINTP/CIPM-SPIAG/CCCM-SPI/2023 DU 09/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES DONNÉES DE TRAFIC SUR LE RÉSEAU NATIONAL, LE RÉSULTAT DUDIT APPEL D'OFFRES. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 128 01 3300115 361333.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1205/C/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1205/C/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/2023 DU 21 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA SOLLICITATION À MANIFESTATIONS D'INTERET N° 015/SMI/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/SPM/2023 DU 13 MARS 2023. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/D/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 du 12/10/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 011/D/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C/MOMBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">269 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A LA FOURNITURE DU MATERIEL DES PARCS ET JARDINS <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000480/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000480/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG & FILS DANS LE CADRE DE L' APPEL D'OFFRES N° 0008/AONO/JO5/CDPM/2023 DU 21 MARS 2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES TRONÇON 1: CARREFOUR MVOG NNOMO- CARREFOU SERGY-CARREFOUR MVOG NNOMO ET TRONÇON 2: MVOG NNOMO-ORPHELINAT - MISSION CATHOLIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. .... <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000454/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000454/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT BILTECH SMART HOME SARL/ETS EMILIO INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000456/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000456/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ FUTURIX SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/C/BD/BDJA/S/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 FÉVRIER 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE DE L'EP DE FONDJOMEKNET-CENTRE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AMI/MINEPDED/ACREGIR/CT/RAF/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AMI/MINEPDED/ACREGIR/CT/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DES GUIDES EN VUE DE LA MISE A JOUR DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX AVEC DES INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-10-2023

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000481/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000481/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE MAITRISE CONSTRUCTION INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/J12/SAEFF/CDPM/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE CHEFFERIE MVOG TSUNG MBALLA-VILLAGE NGON ET BRETELLE ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR TRADEX-EGLISE DE NKUM EKYE-INTER N22 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000476/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000476/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT LAND SERVICES SARL & BLECO AND PARTNERS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/CAKGA/SG/GIPM/2023 DU 06 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE EBODENKOUL-LANDA-EBOLBOUN ET DIGUES PHASE 1 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000452/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000452/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS MASTER SOLUTIONS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/F.32/MO/CDPM-TBEC/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES AVEC BUREAUX AU LYCÉE TECHNIQUE DE MAGBA ET N° 004/AONO/F.32/MO/CDPM-TBEC/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES AVEC BUREAUX AU CES DE MBAKOP
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">329/D/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AVOCAT POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**23**

Reference [000463/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000463/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING (IMC) DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-KOBDO/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**24**

Reference [0012](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0012 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°004/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET SWEDD

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**25**

Reference [000453/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000453/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ELS AJM INTERNATIONAL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-SANYO

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**26**

Reference [000472/D/PR/MINMAP/ACMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000472/D/PR/MINMAP/ACMP DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU CABINET FOU MENA NGON & ASSOCIES RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/ARMP/CCCM-SPL/2021 DU 27/09/2021 POUR LE RECRUTEMENT DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS (OI) AUPRÈS DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS PLACÉES AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE ET MAÎTRES D'OUVRAGE DÉLÉGUÉS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**27**

Reference [025/DA/DG/CM-SCDP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°025/DA/DG/CM-SCDP/2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**28**

Reference [327/ D / FODECC / ADM / DAF / SIGAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/FODECC/CSPM/2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000455/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000455/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE CAMTEL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° S2/43/008/AONO/MINFOPRA/SG/DAG/SMA/2023 DU 23 MARS 2023 POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE HAUTE DISPONIBILITÉ DES SERVICES DIGITALISÉS AU MINFOPRA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00449/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000449/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS D'AFRICA WASTE ENERGY INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/PU/CUK/SG/CIPM/2023 DU 22 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CENT (100) LAMPADAIRES SOLAIRES SUR CERTAINS AXES DE LA VILLE DE KRIBI
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">088/CUD/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°088/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD- EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000461/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000461/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS DOM'S INTRODUIT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION DES RACINES ET TUBERCULES, EXERCICE 2014.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000469/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000469/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS INTRODUIT PAR L'ENTREPRISE ROC CONSTRUCTION DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CCIMAJCIPM/2022 DU 25 AOÛT 2022 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES SUR LES MÉTIERS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00468/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000468/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPE MIKA SARL DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 039/AONO/MINTP/CIPM-TERL/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD, PROGRAMME 2022
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**35**

**Reference** [000227/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 000227/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 17/04/2023 RELATIVE AU RECOURS L'ENTREPRISE AFFREETECH CORPORATION RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 03/AONR/MINJEC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR RÉACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**36**

**Reference** [000224/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 000224/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 17/04/2023 RELATIVE AU RECOURS AU RECOURS DE L'ENTREPRISE ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOÛT 2022 POUR LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ABRITANT LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DU NYONG ET KELE, DU MBAM ET KIM, DE LA HAUTE SANAGA (LOT 1) ET DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ-SOCIALE DE L'OUEST.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**37**

**Reference** [06/DC/INS/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°06/DC/INS/CIPM/2023 DU 12/10/2023 POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2024.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 16-11-2023

**38**

**Reference** [010/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/SPM/2023 DU 11/10/23](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 010/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PADFA II DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE MARKETINGRÉPUBLIQUE DU CAMEROUNPROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENTS FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II)INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PADFA II DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE MARKETINGNUMÉRO DE REFERENCE : A2RA0101

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 24-10-2023

**39**

**Reference** [025/C/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°025/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOÛT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT DU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID) SIS À NKENDECK - DOUALA.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000459/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000459/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ELGO SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-SANGMELIMA/CIPM-PCCM/2023 DU 28 FÉVRIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE SANGMÉLIMA ; DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO ; RÉGION DU SUD <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">_011/AMI/MINADER/PADFA II/UCGP/RAF/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/AMI/MINADER/PADFA II/UCGP/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE D'ENTREPRISES EN PERSPECTIVES AUX LANCEMENTS DES DEMANDES DE PRIX POUR LES MARCHES CONCERNANT LES DOMAINES DES TRAVAUX, EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES , POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENTDES FILIERES AGRICOLES – PHASE II (PADFA II) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 24-10-2023
-----------	---

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/AONO/INS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/INS/CIPM/2023 DU 12/10/2023 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2024 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 17-10-2023
-----------	--

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000451/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000451/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE NESICAM ENTERPRISE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/ONIT/B3CITB/2023 DU 17 JANVIER 2023 FOR THE EXECUTION WORKS FOR THE TARRING WHITH THREE COATS SURFACE DESSING OR ROAD FROM BANDJA STREET TO NEW ROAD AVERAGE WHITH 7M, LENGTH : 1000 IN BAMENDA II SUBDIVISION. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DES Poches À SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000450/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000450/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BAKARI FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2023 DU 02 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGUEGUELEGUE DANS LA COMMUNE DE TOULOU M <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">071/C/RL/DSM/C.MKO/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°071/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 11/10/2023 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°01/DCE/C-MKO/SP/CIPM/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°03918-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 07 AOÛT 2023 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE TROIS (03) BÂTIMENTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE YOYO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000460/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000460/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS DOM'S INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DE DEUX (02) BONS DE COMMANDE ADMINISTRATIFS AU MINISTÈRE DE LA CULTURE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000474/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000474/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT ULTRA POWER INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2023 DU 30 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À EBODENKOU DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">25/AONO/AC/CIPM-GDG/AI/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/AC/CIPM-GDG/AI/2023 DU 05/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A YAMEDA KOURBI (LOT 1) ET PATALAO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	26-10-2023

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000477/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000477/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE SADIGOM INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/C.KTA/CIPM-AG/2023 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE KPLOFATA ET N° 007/DC/C.KTA/CIPM-AG/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE KOUYAPE ET N° 008 DC/C.KTA/CIPM-AG/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AMCHIDE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000467/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000467/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS THALES ENERGY DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/MEADEN/CIPM/2022 DU 14/04/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS L'ENCEINTE DE LA MEADEN.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000448/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000448/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE MADI GROUPE LTD INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/RQ/BC/BCITB/2023 FOR SUPPLY OF PRODUCTION EQUIPMENT, BALI MUNICIPAL AGROPASTORAL SHOW
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1027C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SDMP/SFAM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 01ER JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DES PARCS ET JARDINS
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000032/C/JO5/CDPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 000012 /AONO/JO5/CDPM/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME AU CARREFOUR MANASSA(NKOGOA) SUPERFICIE = 3000M², DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000479/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000479/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS ML YETTI SUITE À L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/RAD/D-FD/C-GT/CIPM/2023 DU 15 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'ASSAWE BANTAI
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">21/ADM/SIGAMP/FR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT INFRACTUOSITÉ DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°10/ADM/SIGAMP/FR/2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>57</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/C/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 12/10/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N° 011/C/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URENCE N° 001/AONO/C/MBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>58</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000455/DP/JO5/CDPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N0 000012 /AONO/JO5/ CDPM/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME AU CARREFOUR MANASSA(NKOGO) SUPERFICIE = 3000M², DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>59</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000473/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000473/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BAM COMPANY INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/CR6AD/ACMP/SG/CIPM/2022 DU 12/08/20222 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DU MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA • I
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>60</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/SPM/2023 DU 11/10/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 009/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023INTITULÉ DE LA MISSION : LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAUX D'ÉTUDES / CABINETS) CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ET DES ÉTATS ANNEXES DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II) ET DU PROJET ACREGIR POUR L'EXERCICE 2023.NUMÉRO DE REFERENCE : C2ID0101
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-10-2023

<b>61</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000475/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000475/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ELS MINFORAS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/C-ATOK/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ATOK DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST, LOT 2
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000466/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000466/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS ZAGALO, DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/PAG/UGP/CIPM/BAK/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE PÊCHE POUR L'AGROPOLE PÊCHE MARITIME ET CREVETTIÈRE DE KRIBI, DÉPARTEMENT DE L'OcéAN, RÉGION DU SUD (LOTS 1 ET 2)  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000226/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000226/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 17/04/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIETE GFA CAMEROUN SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/MINAT/F-36/CDPM-NDE/SAG/2022 DU 07 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SHELL BALENGOU, CENTRE-PLAINE DANS LA COMMUNE DE BAZOU.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>64</b>	<b>Reference</b> <a href="#">074/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DE PRESSE N° 074/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 10 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>65</b>	<b>Reference</b> <a href="#">028/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°028/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°022/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC EN ONCOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>66</b>	<b>Reference</b> <a href="#">28/23/DCO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°28/23/DCO/SDCC/CIPM DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 26-10-2023
-----------	---

<b>67</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°6 A/S 019/AONO/HGD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°6 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'INFRUCTUOSITE N°026/DI/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu la résolution N°01/05 du 02 février 2021 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/DG/SCI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 juillet 2023 relatif à la fourniture et à la mise en place d'un site de secours informatique et mise en place d'un site de secours informatique pour la reprise d'activité en cas de sinistre au dépôt de Nsam-Yaoundé ;
- Considérant la proposition d'infructuosité formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP ;

### DECIDE :

**Article 1 :** l'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/DG/SCI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 juillet 2023 relatif à la fourniture et à la mise en place d'un site de secours informatique et mise en place d'un site de secours informatique pour la reprise d'activité en cas de sinistre au dépôt de Nsam-Yaoundé est déclaré **infructueux**.

**Article 2 :** les entreprises intéressées par la réalisation du projet suscité sont informées qu'un nouvel Appel d'Offres sera relancé dans les meilleurs délais.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**DECISION N°028/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°022/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC EN ONCOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°022/AONO/HGD/CIPM/2023 du 22 août 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 09 Octobre 2022 portant proposition d'attribution.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 103 du Code des Marchés Publics.\_

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 13 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

## COMMUNE DE MOMBO

**DECISION N° 002/D/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 09/10/2023 PORTANT ANNULATION D'ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C/MOMBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services

Vu déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° coi/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics la Circulaire N°001/C/M INFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2023 ;

Considérant le Dossier AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C/MOMBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023

Considérant La lettre commande N° 001/LC/C-MBO/SG DU 14/04/2023

Considérant la décision N° 000591/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 03/10/2023

### DECIDE

**Article 1er** : l'attribution de la lettre commande N° **0011/LC/C-MBO/CIPM/2023** passée après appel d'offre national ouvert N°**001/AONO/C/MBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023** relatif travail de fourniture et installation des lampadaires solaires photovoltaïques (80) dans l'arrondissement de Mombo, département du Moungo, Région du Littoral est à compter de la date de signature de la présente décision **annulée** pour non-respect des procédures.

**Article 2** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

**KUNDE Janvier**

## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**DECISION N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DES POCHE À SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°023/AONO/HGD/CIPM/2023 du 22 août 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 09 Octobre 2022 portant proposition d'attribution.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 103 du Code des Marchés Publics.\_

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 13 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°074/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Maire de la Ville de Douala,**

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 007/AONR/CUD/CIPM/2022 du 20 Avril 2022 relatif à l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la Ville de Douala ;

Considérant le Procès-verbal de la séance de dépouillement du 27 juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le Procès-verbal de la séance de réexamen du rapport d'analyse de la Sous-commission d'analyse des offres du 14 juin 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution n°032/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 15 Juin 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la session N°057 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles du 31 Août 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE :**

**Article 1er :** Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des contrats relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Soumission naires</b>	<b>Montants (FCFA TTC)</b>	<b>Délais (en mois)</b>
<b>1</b>	<b>ETS DG &amp; FILS</b>	<b>84 595 831</b>	<b>20</b>
<b>2</b>	<b>GPT Sté JUNIOR/NAZACAM</b>	<b>95 456 668</b>	<b>20</b>
<b>5</b>	<b>CAMEROUN BUSINESS Sarl</b>	<b>69 999 975</b>	<b>20</b>
<b>6</b>	<b>ETS BUILPABUSCO</b>	<b>71 026 493</b>	<b>20</b>
<b>7</b>	<b>CAMEROUN BUSINESS Sarl</b>	<b>68 802 072</b>	<b>20</b>
<b>08</b>	<b>GPT SEREPRO Sarl &amp; Fils</b>	<b>105 378 244</b>	<b>20</b>
<b>09</b>	<b>GPT SEREPRO Sarl &amp; Fils</b>	<b>45 315 000</b>	<b>20</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNE DE MOUANKO****DECISION MUNICIPALE N°070/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE  
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu la Décision **N°063/DM/C/MKO/SG** du **15 Septembre 2023** portant désignation des Membres de la Commission Ad Hoc pour l'analyse des Offres relatives à la Consultation N°01/DCE/C-MKO/SP/CIPM/2023 de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Mouanko

Considérant la lettre commande Passée après Appel à Consultation N°01/DCE/C-MKO/SP/CIPM/2023 suivant l'Autorisation de Gré à Gré **N°03918-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT** du **07 Août 2023** relatif à la Réhabilitation de Trois (03) Bâtiments à l'Ecole Publique de Yoyo dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **ETS MIDREHI** est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la Demande de Consultation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : **Quinze Millions Deux Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Trois Cent Quatre Vingt et Un**

**(15 299 381) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois Calendaire.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000452/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS  
MASTER SOLUTIONS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°  
003/AONO/F.32/MO/CDPM-TBEC/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS  
(03) SALLES DE CLASSES AVEC BUREAUX AU LYCÉE TECHNIQUE DE MAGBA ET N°  
004/AONO/F.32/MO/CDPM-TBEC/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS  
(03) SALLES DE CLASSES AVEC BUREAUX AU CES DE MBAKOP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000481/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE MAITRISE CONSTRUCTION INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/J12/SAEFF/CDPM/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE CHEFFERIE MVOG TSUNG MBALLA-VILLAGE NGON ET BRETELLE ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR TRADEX-EGLISE DE NKUM EKYE-INTER N22 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000450/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BAKARI FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2023 DU 02 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGUEGUELEGUE DANS LA COMMUNE DE TOULOU

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FODECC/CSPM /2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **L'ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

VU la Constitution du Cameroun ;  
VU la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
VU la Loi n°2018/011 du 12 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
VU la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;  
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Recrutement de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN en qualité d'Administrateur du FODECC ;  
VU le Contrat de travail de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN signé le 17 novembre 2016 ;  
VU La Demande de Cotation N°004/DC/FODECC/CSPM /2023 du 04 Septembre 2023 relative à la fourniture et l'installation du matériel informatique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) ;  
Considérant la proposition d'attribution objet de la correspondance N°.../L/FODECC/CSPM/P/S/2023 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC en date du ..... septembre 2023 ;  
Considérant les nécessités de service ;

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les prestations, objet de la Demande de Cotation N°004/DC/FODECC/CSPM /2023 du 04 Septembre 2023 relative à la fourniture et l'installation du matériel informatique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), sus visé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuées aux Etablissements SYDVA, B.P :13 269 Yaoundé Cameroun / Tél: 699 901 768 pour un montant TTC Francs CFA : 39 948 750 (trente-neuf millions neuf cent quarante-huit mille sept cent cinquante) pour une période d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le ADMINISTRATEUR

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**ADDITIF 1 N°347/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 09 OCT 2023 \_À LA DÉCISION N° 282/D/MINTP/SG/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO DU 1 SEPTEMBRE 2023 ET AU COMMUNIQUÉ N° 1298/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO /2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINTP/CIPM-SPIAG/CCCM-SPI/2023 DU 09/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES DONNÉES DE TRAFIC SUR LE RÉSEAU NATIONAL, LE RÉSULTAT DUDIT APPEL D'OFFRES. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 128 01 3300115 361333.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Soumissionnaires retenus					
N° des Lots	Noms et adresse des soumissionnaires	Montants prévisionnels	Montants TTC lus (en chiffres)	Montants TTC lus (en lettres)	Délais d'exécution

Lot 1	CADEK SARL  BP : 3914 Douala  Tél : 33 43 89 71	160 000 000 FCFA	147 826 326 FCFA	Cent quarante-sept millions huit cent vingt-six mille trois cent vingt-six franc CFA	12 mois
Lot 2	SOREP'S  BP : 13438 Yaoundé  Tél : 222 21 90 97	140 000 000 FCFA	119 883 692 FCFA	Cent dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-douze francs CFA	
Lot 4	ARSUK SARL  BP : 11149 Yaoundé  Tel : 699 62 43 71  674 00 29 79	130 000 000  FCFA	129 840 025 FCFA	Cent vingt-neuf millions huit cent quarante mille vingt-cinq francs CFA	
Lot 5	LE COMPETING  BP : 7214 Yaoundé  Tel : 222 21 59 88  699 50 11 77	140 000 000 FCFA	134 595 806 FCFA	Cent trente-quatre millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille huit cent six	



Lot 8	CAMEROON ENGINEERING	140 000 000 FCFA	119 756 164 FCFA	Cent dix-neuf millions sept cent cinquante-six mille cent soixante-quatre franc CFA	
	BP : 471 Yaoundé				
	Tel : 675 06 71 74				

**LIRE :**

Soumissionnaires retenus					
N° des Lots	Noms et adresse des soumissionnaires	Montants prévisionnels	Montants TTC lus (en chiffres)	Montants TTC lus (en lettres)	Délais d'exécution

<b>Lot 1</b>	<b>CADEK SARL</b>  BP : 3914 Douala  Tél : 33 43 89 71	<b>160 000 000 FCFA</b>	<b>147 826 326 FCFA</b>	<b>Cent quarante-sept millions huit cent vingt-six mille trois cent vingt-six franc CFA</b>	<b>12 mois</b>
<b>Lot 2</b>	<b>SOREP'S</b>  BP : 13438 Yaoundé  Tél : 222 21 90 97	<b>140 000 000 FCFA</b>	<b>119 983 692 FCFA</b>	<b>Cent dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-douze francs CFA</b>	
<b>Lot 4</b>	<b>ARSUK SARL</b>  BP : 11149 Yaoundé  Tel : 699 62 43 71  674 00 29 79	<b>130 000 000  FCFA</b>	<b>129 840 025 FCFA</b>	<b>Cent vingt-neuf millions huit cent quarante mille vingt-cinq francs CFA</b>	
<b>Lot 5</b>	<b>LE COMPETING</b>  BP : 7214 Yaoundé  Tel : 222 21 59 88  699 50 11 77	<b>140 000 000 FCFA</b>	<b>134 595 806 FCFA</b>	<b>Cent trente-quatre millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille huit cent six</b>	



<b>Lot 8</b>	<b>CAMEROON ENGINEERING</b>  <b>BP : 471 Yaoundé</b>  <b>Tel : 675 06 71 74</b>	<b>140 000 000 FCFA</b>	<b>129 756 164 FCFA</b>	<b>Cent vingt-neuf millions sept cent cinquante-six mille cent soixante-quatre franc CFA</b>	
--------------	---	-----------------------------	-----------------------------	--	--

**Le reste sans changement.**

*YAOUNDE le 9 Octobre 2023*

*Le MINISTRE*

***NGANOU DJOUMESSI Emmanuel***

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000477/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE SADIGOM INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/C.KTA/CIPM-AG/2023 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE KPLOFATA ET N° 007/DC/C.KTA/CIPM-AG/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE KOUYAPE ET N° 008 DC/C.KTA/CIPM-AG/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AMCHIDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 000012 /AONO/JO5/ CDPM/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME AU CARREFOUR MANASSA(NKOGOA) SUPERFICIE = 3000M<sup>2</sup>, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

**Vu** la constitution ;

**Vu** La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

**Vu** La Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

**Vu** Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

**Vu** Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

**Vu** le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

**Vu** La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

**Vu** Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

**Considérant** le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La lettre commande, objet de l'appel d'offre national ouvert N° 000012/AONO/JO5/ CDPM/2023 DU 14 septembre 2023 pour l'exécution des travaux d'aménagement d'une plateforme au carrefour MANASSA(NKOGOA) superficie=3000m<sup>2</sup>, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribuée à l'entreprise **OMAT GROUP SARL**.

- **Montant TTC : 10 790 850 FCFA ;**

- **Délai d'exécution : un (01) mois.**

**Article 2** : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-.

MFOU le 13 Octobre 2023

Le PRÉFET

**KIN-NOU NANA THIERRY**

**COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE****PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A LA FOURNITURE DU MATERIEL  
DES PARCS ET JARDINS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020

constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février

2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°015/AONO/CUY/CIPM/2023 du 01<sup>er</sup> juin 2023 relatif à la

fourniture du matériel des parcs et jardins;

Vu le procès-verbal n°402 du 07 août 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la

Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 234<sup>ème</sup> session

du 07 août 2023.

**DECIDE :****ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les lettres commandes relatives à la fourniture du matériel des parcs et jardins, objet de l'appel d'offresnational ouvert n°015/AONO/CUY/CIPM/2023 du 01<sup>er</sup> juin 2023, sont attribuées aux Ets MAGNIFICAT par lot, ainsi qu'il

suit:

Lots	Objet	Montant F CFA TTC	Délai
Lot 1	Fourniture du matériel de jardinage et d'équipement de protection individuel	23 000 940	03 mois
Lot 2	Fourniture du matériel horticole et agricole	19 914 750	03 mois

**ARTICLE 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000456/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ FUTURIX SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/C/BD/BDJA/S/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 FÉVRIER 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE DE L'EP DE FONDJOMEKWET-CENTRE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000227/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 17/04/2023 RELATIVE AU RECOURS  
L'ENTREPRISE AFFRETECH CORPORATION RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°  
03/AONR/MINJEC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR RÉACTUALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR  
INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000459/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ELGO SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-SANGMELIMA/CIPM-PCCM/2023 DU 28 FÉVRIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE SANGMÉLIMA ; DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO ; RÉGION DU SUD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AMI/MINEPDED/ACREGIR/CT/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DES GUIDES EN VUE DE LA MISE A JOUR DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX AVEC DES INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Projet « *Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles* (ACREGIR) » entre en vigueur le 17 décembre 2021. L'objectif général du projet est d'accroître la résistance des communautés locales au changement climatique grâce à des moyens de subsistance résilients et à une gestion intégrée des ressources naturelles.

Le projet bénéficiera directement à 8 800 ménages ruraux, représentant près de 52 800 personnes vivant dans les périphéries des trois parcs nationaux (environ 40 % de la population), dont : 6 200 ménages soutenus pour la gestion des forêts communautaires, des zones de chasse et par le biais de points d'eau pastoraux ; et 2 600 ménages soutenus dans l'agroforesterie et le développement de sous-bassins versants. Parmi ces 8 800 ménages, 2 300 jeunes éco-entrepreneurs (dont 50% de femmes) seront également soutenus. Le projet bénéficiera indirectement aux populations riveraines aux parcs par le biais d'initiatives de développement et de restauration ainsi que par la création d'emplois et de moyens de subsistance résilients dans les régions concernées région. Enfin, le projet accordera une attention particulière aux jeunes et cherchera à être inclusif et à promouvoir l'équité entre les sexes.

Pour atteindre ces objectifs, les activités du projet s'articuleront autour de trois composantes à savoir :

- **Composante 1** : Intégrer la question de l'adaptation aux changements climatiques dans les cadres et plans institutionnels et réglementaires en vue d'améliorer la gestion des terres et des ressources naturelles aux niveaux local et régional ;
- **Composante 2** : Améliorer les savoirs/connaissances sur la vulnérabilité des écosystèmes aux changements climatiques, l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les opportunités commerciales climatiquement rationnelles ;
- **Composante 3** : Adaptation aux changements climatiques et mise en œuvre de mesures visant à accroître la résilience des communautés ciblées face aux changements climatiques.

## 2. Objet

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la pré-sélection des firmes admises à concourir à la Demande de Propositions (DP) subséquente en vue de la mise à jour des plans de développement locaux avec des informations actualisées sur le changement climatique dans les parcs nationaux de Waza, de la Bénoué et de Kimbi-fungom, pour le compte du projet ACREGIR. Les Termes de Référence (TDR) de ladite activité peuvent être consultés au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 207 444. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net aux jours ouvrables (de lundi à vendredi) de 09H00 à 15H30.

## 3. Participation et origine

La participation au présent AMI est ouverte aux firmes Camerounaises ou étrangères ayant une expérience avérée dans les domaines des changements climatiques.

## 4. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en **sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations gravées sur un (01) CD ou clé USB**, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II **au plus tard le 24 Octobre 2023 à 13 heures précises (heure locale)**. Elles devront porter la mention :

*« AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°  
002/ASMI/MINEPDED/ACREGIR/CT/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CABINET POUR L'ÉLABORATION DES GUIDES EN VUE DE LA MISE A JOUR DES PLANS DE  
DÉVELOPPEMENT LOCAUX AVEC DES INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE  
À N'ouvrir Qu'en Séance De Dépouillement »*

L'adresse de contact et de dépôt des dossiers de candidature est : Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : : +237 222 207 444. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net

## 5. Composition du dossier

Les firmes intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont légalement installées et qualifiées pour exécuter les services et déposer un dossier constitué de deux enveloppes dont une comportant le dossier administratif (enveloppe A) et l'autre le dossier technique (enveloppe B).

Le dossier administratif constitué de pièces suivantes en original ou en copies légalisées datant de moins de trois (03) mois: (i) pour les nationaux : une lettre de motivation précisant que la firme a l'intention de soumissionner à la Demande de Propositions (DP) si elle est présélectionnée, l'adresse (plan et attestation de localisation) et la raison sociale du soumissionnaire, les statuts ou textes qui justifient l'existence du soumissionnaire ; l'accord de groupement s'il y a lieu ; une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du soumissionnaire ; une copie de l'attestation d'immatriculation ; une copie de l'attestation de non-redevance en cours de validité; une attestation de soumission à la CNPS délivrée pour le présent avis à manifestation d'intérêt, une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ; l'autorisation de vérification des références dûment signée du responsable principal de la firme ou du mandataire du groupement de Cabinets. (ii) pour les étrangers : Registre de Commerce, attestation de non redevance fiscale et de non faillite. Tout dossier devra intégrer le Formulaire d'auto certification du FIDA paraphé et signé par le soumissionnaire. Formulaire téléchargeable à l'adresse ci-après : <https://padfa.net/autres-documents>.

Un dossier technique comprenant : une note de présentation de la firme avec domaines d'activités faisant ressortir les expériences générales en approvisionnement et installation de drones et spécifiques en matière de renforcement des capacités sur l'utilisation des drones ; les références concernant l'exécution de contrats analogues avec pièces justificatives (noms des clients, copies des contrats montrant les objets des prestations (première page et page de signature), **accompagné de PV des réceptions ou attestations de bonne exécution (et autres documents pertinents) des différents contrats**, la liste du personnel clé composée d'au moins deux (02) membres dont un **Chef de Mission Ingénieur en Environnement** (Bac+5, minimum 10 ans d'expérience), un **spécialiste des changements climatiques** (Bac+5, minimum 05 ans d'expérience). Pour chaque membre du personnel, devront figurer les copies certifiées des diplômes, **CV daté et signé, attestation de disponibilité datée et signée**.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Obtention d'une note inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

### Critères de pré-sélection

Les critères de préqualification en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

**(i) Expériences générales du consultant 40 points**



Nombre d'années d'existence (20 points)

Nombre d'années d'expérience dans la réalisation des guides (20 points)

**(ii) Expériences spécifiques du consultant 60 points**

Au moins 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la planification stratégique du développement à l'échelle communautaire, communale et/ou régionale (20 pts) (10 points par expériences prouvées) (produire copies contrat et attestation de bonne fin)

avoir une expérience d'élaboration d'au moins cinq plans de développement communaux et/ou régionaux intégrant la question de l'adaptation au changement climatique (20 pts) (10 points par expériences prouvées) (produire copies contrat et attestation de bonne fin)

Avoir une bonne connaissance des problématiques relatives au changement climatique dans les régions d'intervention d'ACREGIR et les parcs nationaux de Waza, Bénoué et Kimbi-Fungom (20 pts) (10 points par expériences prouvées) (produire copies contrat et attestation de bonne fin)

**Méthode de sélection du consultant**

La méthode de sélection est la Sélection onduée sur les Qualifications des Consultants (**SQC**), telle que décrite dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement), ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun. Seuls les soumissionnaires qui auront réalisé le score technique minimum requis (80/100) seront pris en compte.

**7. Evaluation et publication des resultats**

La publication de la Demande de Proposition (DP) tiendra lieu dès publication des résultats du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000473/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BAM COMPANY INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/CR6AD/ACMP/SG/CIPM/2022 DU 12/08/20222 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DU MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA • I

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000476/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT LAND SERVICES SARL & BLECO AND PARTNERS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/CAKGA/SG/GIPM/2023 DU 06 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE EBODENKOUL-LANDA-EBOLBOUN ET DIGUES PHASE 1 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000451/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE NESICAM ENTERPRISE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/ONIT/B3CITB/2023 DU 17 JANVIER 2023 FOR THE EXECUTION WORKS FOR THE TARRING WHITH THREE COATS SURFACE DESSING OR ROAD FROM BANDJA STREET TO NEW ROAD AVERAGE WHITH 7M, LENGTH : 1000 IN BAMENDA II SUBDIVISION.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AVOCAT POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### L'ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

VU la Constitution du Cameroun ;  
VU la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
VU la Loi n°2018/011 du 12 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
VU la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;  
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;  
VU le Recrutement de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN en qualité d'Administrateur du FODECC ;  
VU le Contrat de travail de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN signé le 17 novembre 2016 ;  
VU Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint N°002/AONR/FODECC/CSPM /2023 du 23 août 2023 en vue du recrutement d'un cabinet d'avocat pour l'assistance juridique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) ;  
Considérant la proposition d'attribution objet de la correspondance N°...../L/FODECC/CSPM/P/S/2023 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC en date du .....2023;

### **DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Les prestations, objet de Dossier d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence sus visé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuées à la Société Civile Professionnelle SCPA DN ASSOCIATES AVOCATS, BP : 34 571 -Yaoundé Cameroun, TEL : 242 60 01 33 / 694 911 342 pour un montant TTC Francs CFA : 19 914 750 (dix-neuf millions neuf cent quatorze mille sept cent cinquante) pour une durée de douze (12) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le ADMINISTRATEUR

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000470/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE VENTA INVESTMENTS COMPANY LTD, DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAU CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR –DU FLEUVE SANAGA (PAEPYS).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

**VOIR PDF**

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000471/D/PR/MINMAP/ACMP DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BRESKO SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 49/AONO/MINTP/CIPM-TERL/2022 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉSEAUX OUEST ET SUD (RÉGION DE L'EST ET DU LITTORAL).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE****COMMUNIQUE DE PRESSE N° 074/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 10 OCTOBRE 2023 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

L'entreprise **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC)** ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 011/AONO-PU/MINEFOP/CIPM/2023 du 16 août 2023 pour l'acquisition des véhicules au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) au titre de l'exercice 2023, selon les conditions ci-dessous :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Lot N°</b>	<b>Note technique</b>	<b>Montant TTC corrigé (FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>	<b>Observations</b>
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) BP: 15 326 Yaoundé Tél :222 308 097		87, 5 %	190 000 000	Quatre-vingt dix (90) jours	Offre moins disante, note technique supérieure à 70%, offre satisfaisante et attributaire du Marché.

Par conséquent, l'entreprise **Central Motors Cameroon BP : 15 326 Yaoundé**, ci-dessus désignée, attributaire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence est invitée à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour la finalisation du projet de contrat y relatif.

Il s'agit du soumissionnaire retenu dont les offres ne seront pas retirées sous quinzaine au Secrétariat du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEFOP et ne seront pas détruites.

Le Présent communiqué ne tient pas lieu de main levée de caution pour le soumissionnaire retenu. /-

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le **MINISTRE****ISSA TCHIROMA BAKARY**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000463/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING (IMC) DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-KOBDO/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHÉS PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N °10/ADM/SIGAMP/FR/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier informe les consultants intéressés que l'appel à manifestation d'intérêt n°10/ADM/SIGAMP/FR/2023 pour le recrutement d'un consultant chargé de la mise à jour du manuel de procédures administratives, financières et comptables du Fonds routier est déclaré infructueux.

Cette infructuosité fait suite au nombre insuffisant de candidats. Une nouvelle procédure sera lancée dans les meilleurs délais.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le ADMINISTRATEUR

**MOUSSA ESSAIE AUBIN**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°025/DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
  - Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
  - Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
  - Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
  - Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
  - Considérant le Dossier d'Appel D'offres N°021/AONO/DG/DARH/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 du 28 août 2023 relatif aux travaux d'aménagement extérieur du bâtiment du Centre de Formation à la Sécurité Industrielle de Douala (CFSID) sis à Nkendeck - Douala ;
  - Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'établissement ci-après est désigné adjudicataire du Marché relatif aux travaux d'aménagement extérieur du bâtiment du Centre de Formation à la Sécurité Industrielle de Douala (CFSID) sis à Nkendeck - Douala.

Rang	Soumissionnaire	Note Technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1 <sup>er</sup>	<b>ETS BUREAUTIQUE BUSINESS</b>  BP : 12153 Yaoundé	5 critères validés sur 5, soit 100%	<b>177 776 471</b>	Cinq (05) MOIS

**Article 2 :** La Promotrice dudit établissement ayant pris part à ladite consultation est priée de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/FODECC/CSPM/2023 DU 23 AOÛT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## L'ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

VU la Constitution du Cameroun ;  
VU la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
VU la Loi n°2018/011 du 12 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
VU la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;  
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU le Recrutement de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN en qualité d'Administrateur du FODECC ;  
VU le Contrat de travail de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN signé le 17 novembre 2016 ;  
VU L'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°001/AONR/FODECC/CSPM/2023 du 23 août 2023 en vue du recrutement d'un cabinet comptable pour l'assistance comptable et la production des états financiers des exercices 2023, 2024 et 2025 au Fonds de Développement des filières Cacao et Café. ,  
Considérant la proposition d'attribution objet de la correspondance N°...../L/FODECC/CSPM/P/S/2023 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC en date du .....2023 ;  
Considérant les nécessités de service ;

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les prestations, objet de l'Appel d'Offres National Restreint sus visé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuées au Cabinet LEGRAND CONSEIL, B.P.: 3766 DOUALA - Cameroun, TEL : 699 87 65 02, pour une période d'exécution de douze (12) mois pour chaque tranche pour un montant TTC Francs CFA :

**Tranche Ferme** : 14 999 403 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trois)

**Première tranche Conditionnelle** : 14 999 403 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trois)

**Deuxième tranche Conditionnelle** : 14 999 403 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trois)

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le ADMINISTRATEUR

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

**COMMUNE DE MOMBO**

**DECISION N° 011/D/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C/MOMBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2023 ;

Considérant le DOSSIERAVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 001/AONO/C/MOMBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

**DECIDE**

**Article 1er** : ETS ZEROX PLUS, Tél 655 96 71 ; a été retenu comme adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres N° 001/AONO/C/MOMBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 relatif à la fourniture et l'installation des lampadaires solaires photovoltaïques (80) dans la Commune de MOMBO, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de 70 000 000 (Soixante-dix millions) TTC francs CFA pour un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

**Article 2** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MOMBO le 12 Octobre 2023

Le MAIRE

**KUNDE Janvier**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000475/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ELS MINFORAS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/C-ATOK/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ATOK DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST, LOT 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000454/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT BILTECH SMART HOME SARL/ETS EMILIO INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

**VOIR PDF**

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000480/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG & FILS DANS LE CADRE DE L' APPEL D'OFFRES N° 0008/AONO/JO5/CDPM/2023 DU 21 MARS 2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES TRONÇON 1: CARREFOUR MVOG NNOMO- CARREFOU SERGY-CARREFOUR MVOG NNOMO ET TRONÇON 2: MVOG NNOMO-ORPHELINAT - MISSION CATHOLIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. -----

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000224/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 17/04/2023 RELATIVE AU RECOURS AU RECOURS DE L'ENTREPRISE ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOÛT 2022 POUR LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ABRITANT LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DU NYONG ET KELE, DU MBAM ET KIM, DE LA HAUTE SANAGA (LOT 1) ET DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ-SOCIALE DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000458/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS PRINCESSE INTRODUIT AU GER DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DE CINQ (05) BONS DE COMMANDE ADMINISTRATIFS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000448/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE MADI GROUPE LTD INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/RQ/BC/BCITB/2023 FOR SUPPLY OF PRODUCTION EQUIPMENT, BALI MUNICIPAL AGROPASTORAL SHOW

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°06/DC/INS/CIPM/2023 DU 12/10/2023  
POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE  
SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2024.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2024 un avis de consultation pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments, bureaux et toilettes de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

### 2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en L'entretien et le Nettoyage des bâtiments, des bureaux et des toilettes de l'Immeuble Siège de l'Institut National de la Statistique. Il s'agit de :  
Nettoyage et entretien de tous les bureaux, halls, couloir, salles communes et vérandas du bâtiment ;  
Lustrage de tous les meubles des bureaux, halls, couloirs, salles communes et véranda du bâtiment ;  
Nettoyage des impostes et moquettes ;  
Dératisation des bureaux au moins une fois par trimestre ;  
Nettoyage de toutes les toilettes du bâtiment au moins deux fois par jour.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 30 000 000 FCFA TTC.

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans ce type de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

### 5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2024.Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 47. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Travaux d'entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612120 : entretenir des constructions.**

### 6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

### 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur  
Présentation de l'original d'une quittance de **Quarante mille (40 000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC.**

## 8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 07 exemplaires (un original et six copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des Marchés) de l'INS au plus tard le **16/11/2023 à 12 heures précise**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°06/DC/INS/CIPM/2023 DU **12/10/2023**

POUR LE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS, DES BUREAUX ET DES TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2024.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 600 000 (**six cent mille**) **Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation** sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **16/11/2023 à 13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

### **VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

l'examen de la conformité des pièces administratives ;

l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques de la prestation ;

le montant TTC de l'offre;

## 12. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont notamment les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, un délai de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;

Non – conformité du dossier technique ;

Non-conformité de l'offre financière.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***TEDOU Joseph***

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 010/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PADFA II DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE MARKETING RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II) INTITULÉ DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PADFA II DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE MARKETING NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : A2RA0101**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

## 2. Objet

Les services de conseil comprennent l'**accompagnement des coopératives partenaires du PADFA II dans le développement d'une stratégie marketing**. En effet, Dans la perspective de l'amélioration de la connaissance et de l'accès au marché (sous-composante 2.2), le projet a prévu l'accompagnement des coopératives à mieux vendre leurs produits.

Dans la plupart des pays d'Afrique en général et au Cameroun en particulier, depuis plusieurs décennies, c'était l'Etat qui fixait le prix des produits agricoles, s'agissant notamment des céréales et des produits d'exportation. Avec l'arrêt des financements publics et la privatisation, les agriculteurs sont devenus de plus en plus exposés au marché et ont désormais besoin d'un appui à leurs activités de commercialisation.

Les prix agricoles dépendent de divers facteurs qui sont soumis aux conditions de l'offre et de la demande. L'offre dépend de la quantité totale disponible d'un produit donné et peut inclure en fonction du produit des facteurs relatifs à la production locale, à la production des pays voisins, voire à la production mondiale dans le cas de produits d'exportation. L'offre dépend aussi des besoins des producteurs en argent liquide. Par ailleurs, la demande est déterminée par les utilisateurs finaux ou consommateurs et elle est satisfaite par les commerçants ou les intermédiaires. La demande des consommateurs finaux est influencée par la qualité des produits et leur prix.

Les défis d'une commercialisation efficaces des produits agricoles reposent sur deux principaux leviers que sont d'une part faciliter l'accès à l'information sur les marchés et d'autre part accompagner les producteurs au développement et mise en œuvre d'une stratégie marketing de leurs produits ; dont les objectifs sont d'accompagner les coopératives agricoles, leur permettant de mieux vendre leurs produits à des prix rémunérateurs.

## 3. Période d'exécution

La mission qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service, couvrant la période prévue pour le renforcement de capacités des coopératives à la commercialisation des produits agricoles est de 45 H/J. Elle peut s'étendre sur 60 jours calendaires. L'activité débutera au mois d'Octobre 2023.

## 4. Participation et origine

Le PADFA II invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

## 5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, et une version électronique desdites Manifestations sur une clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II **au plus tard le 24 Octobre 2023 à 15 Heures précises** (heure locale) et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 010 /AMI/MINADER/PADFA II/SSC/SPM/2023 DU 11  
OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR  
L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PADFA II DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE  
STRATÉGIE MARKETING  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'adresse de contact et de dépôt des dossiers de candidature est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44. E-mail [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com) ; [www.padfa.net](http://www.padfa.net) sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II **au plus tard le 31 Octobre 2023** à 15 Heures précises (heure locale).

## 6. Composition du dossier

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordonnatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).

## 7. Critères d'évaluation

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de Consultants Individuels (SCI) exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.fida.org>  
Les critères de présélection sont les suivants :

Critères/Sous-critères	Poids	Note
<b>Total sur 100</b>	<b>100</b>	
<b>Qualification du Consultant</b>	<b>20</b>	
Bac+5 ( <i>inférieur à Bac +5 : 0 points, égale ou à supérieur à Bac + 5 : 10 points</i> )	10	
Domaine de formation en en marketing, commerce, économie ou équivalent ( <i>10 points pour l'un des domaine cités</i> )	10	
<b>(ii) Expériences générales du consultant</b>	<b>20</b>	
Nombre d'années d'expériences en marketing d'entreprises ou gestion de la commercialisation ; ( <i>inf à 5 ans : 2pts égale à 5 ans 5 pts, sup à 5 ans 10 pts</i> )	10	
Nombre d'expériences en tant que formateur en marketing agricole ( <i>5 points par expérience</i> )	10	
<b>(iii) Expériences spécifiques du consultant</b>	<b>60</b>	

Nombre d'expériences dans l'accompagnement/ renforcement de capacité à l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'un plan de commercialisation des produits ou des services d'une entreprise ou coopérative agricoles sur le marché agricole ((20 points par expérience)	40	
Connaissance du fonctionnement des marchés agricoles nationaux ((5 points par étude de marché ou enquête sur les marchés réalisée)	10	
Connaissance de la langue anglaise ou français (faible : 3 pts, bonne : 5 pts, très bonne : 10 pts)	10	

## LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après [le cas échéant, remplacer par une adresse électronique différente] le [indiquer la date, l'heure et le fuseau horaire] au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le [indiquer la date, l'heure et le fuseau horaire].

## 8. Renseignements Complémentaires

Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les TdR publiés dans le JDM de l'ARMP ou auprès du PADFA II.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgateion de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 01ER JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DES PARCS ET JARDINS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les lettres commandes relatives à la fourniture du matériel des parcs et jardins objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°015/AONO/CUY/CIPM/2023 du 1<sup>er</sup> juin 2023, ont été attribuées aux Ets MAGNIFICAT par lot, ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : fourniture du matériel de jardinage et d'équipement de protection individuel, pour un montant de vingt-trois millions neuf cent quarante (23 000 940) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : fourniture du matériel horticole et agricole, pour un montant de dix-neuf millions neuf cent quatorze mille sept cent cinquante (19 914 750) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution de ladite fourniture est de trois (03) mois.

L'attributaire est prié de prendre attache avec la Direction des Affaires Economiques, Financières et du Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature de ses lettres commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine.

Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000012 /AONO/JO5/ CDPM/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME AU CARREFOUR MANASSA(NKOGO) SUPERFICIE = 3000M<sup>2</sup>, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N°000455 /DP/JO5/CDPM du 13/10/2023 portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
<b>OMAT GROUP SARL</b>	<b>10 790 850</b>	<b>10 790 850</b>	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Il est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'**entreprise OMAT GROUP SARL** pour un montant TTC de **10 790 850 FCFA** et un délai d'exécution **d'un (01) mois**.

Par conséquent, **L'Entreprise OMAT GROUP SARL** est invitée dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement de la lettre commande.

MFOU le 13 Octobre 2023

Le PRÉFET

**KIN-NOU NANA THIERRY**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/AMI/MINADER/PADFA II/UCGP/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE D'ENTREPRISES EN PERSPECTIVES AUX LANCEMENTS DES DEMANDES DE PRIX POUR LES MARCHES CONCERNANT LES DOMAINES DES TRAVAUX, EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES , POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENTDES FILIERES AGRICOLES – PHASE II (PADFA II)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

1. Le gouvernement du Cameroun bénéficie du soutien technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - phase II - (PADFA II), dont le but est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet (extrême-nord, Nord, Ouest et Nord-ouest) ; et de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles.
2. Le gouvernement camerounais se propose d'utiliser une partie des Fonds du PADFA II, pour le paiement des prestations dans la mise en œuvre desdits projets.
3. La Coordinatrice Nationale du PADFA II invite les Fournisseurs des Biens, Entrepreneurs et Prestataires de Services, à manifester leur intérêt en vue de l'établissement d'une liste restreinte.

## 2. Objet

L'objectif poursuivi par le présent avis, est la constitution d'une liste restreinte d'entreprises spécialisées dans les domaines ci-après :

- Equipements et matériels agricoles ;
- Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures agricoles ;

*NB : Une entreprise ou groupement peut se positionner sur plusieurs domaines, sur la base de ses compétences, qualifications et expériences prouvées.*

## 3. Participation et origine

Sont appelés à soumissionner, les entreprises possédant une forte expertise et des références pertinentes dans les domaines suscités. Les entreprises peuvent se présenter sous forme unique ou en groupement. Elles peuvent être installées au Cameroun ou hors et en règle avec l'Administration (régularité administrative, fiscale et sociale).

## 4. Remises des offres

Les dossiers seront déposés sous pli fermé en quatre exemplaires (1 original et 3 copies), avec la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/AMI/MINADER/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE D'ENTREPRISES EN PERSPECTIVES AUX LANCEMENTS DES DEMANDES DE PRIX POUR LES MARCHES CONCERNANT LES DOMAINES DES TRAVAUX, EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES ,POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENTDES FILIERES AGRICOLES – PHASE II (PADFA II) ».*

Lesdits dossiers physiques doivent parvenir au plus tard le **24 Octobre 2023 à 15 heures 30 minutes**, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), **sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net** sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, envoyer un mail à l'adresse : **padfacameroun@gmail.com; padfacameroun@padfa.net**.

## 5. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir des pièces suivantes :

- Une demande timbrée, précisant le ou les domaines choisis, la raison sociale, l'adresse du siège social et les contacts ;
- Une copie certifiée du Registre de Commerce datant de trois (03) Mois ;
- Une attestation de non-redevance datant de trois (03) Mois au plus au jour de la date de participation à l'AMI ;
- Une copie de l'attestation de non-faillite établie par le Tribunal compétent datant de moins de trois (03) mois précédant la date de participation à l'AMI ;
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de microfinance agréée par le ministre en charge des finances ;
- Une attestation de capacité financière d'un montant minimum de **5 000 000 francs CFA** ;
- Les Pièces justificatives de références dans le domaine choisi (fournir les premières pages et la page des signatures des contrats similaires ; et les procès -verbaux de réception correspondants) ;
- Plan de localisation de l'entreprise signé sur l'honneur ;
- Formulaire d'Auto Certification du FIDA daté, paraphé et signé, à télécharger sur le site internet du PADFA II.

*N.B : Un dossier incomplet ou non conforme au-delà du délai de 48 heures accordé ; l'absence de l'un des éléments suivants : formulaire d'auto certification FIDA pour service concerné qui soit daté, paraphé et signé, capacité d'autofinancement au moins égale à 5 000 000 Francs CFA, constituent des critères éliminatoires.*

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/INS/CIPM/2023 DU 12/10/2023 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des bâtiments, des biens et des personnes de l'immeuble siège et de certaines agences abritant les services de l'Institut National de la Statistique (INS), son Directeur Général, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le gardiennage desdits locaux, pour l'exercice 2024.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent le gardiennage des locaux de l'INS (Immeuble Siège, agence régionale du centre) à Yaoundé et des agences régionales (Douala, Buea et à Garoua).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **trente-sept millions (37 000 000) de francs CFA** toutes taxes comprises.

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres se font en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux sociétés de gardiennage exerçant sur le territoire camerounais et agréées conformément à la réglementation en vigueur.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'INS, exercice **2024**.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Institut National de la Statistique, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administrative et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS (porte 409) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, au « compte d'affectation spécial « CAS-ARMP, n° 355988 » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) au plus tard le **17/11/2023** à **12h00** et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****N° 02/AONO/INS/CIPM/2024 DU 12/10/2023 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2024 »****“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”****10. Delai de Livraison**

La période d'exécution de la prestation objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent quarante mille (740 000) francs CFA, conformément au modelé joint en annexe** établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°9 du DAO et valable pendant cent-vingt (120) jours.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le **17/11/2023** à 13h00 par la par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'INS au septième étage, sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

**14. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

L'absence de la caution de soumission ;

La Note technique inférieure à 21 sur les 30 critères essentiels existants ;

La non transmission d'une pièce administrative ou non conforme dans un délai de 48 heures ;

L'absence d'agrément;

La fausse déclaration ou pièces falsifiées.

**2. Critères essentiels**

Les offres techniques seront évaluées sur les critères essentiels résumés ci-après :

CRITÈRES	OUI	NON
présentation générale de l'offre		
référence du soumissionnaire		
proposition technique		

## 15. Attribution

L'attributaire sera choisi selon la méthode de sélection du moins disant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, l'INS sise au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale. Tel. 222 23 86 09 (porte 409).

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***TEDOU Joseph***

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000474/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT ULTRA POWER INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2023 DU 30 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À EBODENKOU DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000472/D/PR/MINMAP/ACMP DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU CABINET FOU MENA NGON & ASSOCIES RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/ARMP/CCCM-SPL/2021 DU 27/09/2021 POUR LE RECRUTEMENT DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS (OI) AUPRÈS DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS PLACÉES AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE ET MAÎTRES D'OUVRAGE DÉLÉGUÉS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHÉS PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000479/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS ML YETTI SUITE À L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/RAD/D-FD/C-GT/CIPM/2023 DU 15 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'ASSAWE BANTAI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

**COMMUNE DE MOMBO**

**COMMUNIQUÉ N° 011/C/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URENCE N° 001/AONO/C/MBO/CIPM/2023 DU 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :**

Par Décision N°011/D/COMMUNE DE MOMBO/SG/ST/2023 DU 14/04/2023, L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscité.

<b>INTITULE DU PROJET</b>	<b>ADJUCATAIRE</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URENCE N° 001/AONO/C/MBO/CIPM/2023 du 14/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES (80) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS ZEROX PLUS, Tél 655 96 71	70 000 00 (Soixante-dix millions f) TTC francs CFA	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué sous peine d'annulation, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maitre d'ouvrage pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MOTIFS</b>
ETS CHARLIE	Note obtenue 85,71%, mais plus offrant
ETS LDI	Non obtention d'au moins 24 oui 28 soit au moins 85,71% des critères essentiels. Note obtenue 66,72%_
Sté SOLIELECT SARL	Non obtention d'au moins 24 oui (28 soit au moins 85,71% des critères essentiels. Note obtenue 53 ,57
ZAIN GLOBAL	Non obtention d'au moins 24 oui 28 soit au moins 85,71% des critères essentiels. Note obtenue 75%

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites

MOMBO le 12 Octobre 2023

Le MAIRE

**KUNDE Janvier**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000466/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS ZAGALO, DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/PAG/UGP/CIPM/BAK/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE PÊCHE POUR L'AGROPOLE PÊCHE MARITIME ET CREVETTIÈRE DE KRIBI, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD (LOTS 1 ET 2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 000469/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS INTRODUIT PAR L'ENTREPRISE ROC CONSTRUCTION DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CCIMAJCIPM/2022 DU 25 AOÛT 2022 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES SUR LES MÉTIERS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHÉS PUBLICS

**VOIR PDF**

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## COMMUNE DE GUIDIGUIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/AC/CIPM-GDG/AI/2023 DU 05/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A YAMEDA KOURBI (LOT 1) ET PATALAO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
220-150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget communal, le Maire de la Commune, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réalisation de DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A YAMEDA KOURBI (LOT 1) ET PATALAO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :  
? Études, installation du chantier et implantation ;  
? Foration ;  
? Essai de pompage, installation de la super structure et pompe ;  
? Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit millions (8 000 000) F CFA** par lot.

### 4. Allotissement

**Un soumissionnaire peut être adjudicataire des DEUX (02) lots.**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget communal de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : 220-150

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent Avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent avis dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille) francs CFA** , payable à la Recette Municipale de GUIDIGUIS.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS, au plus tard le **26/10/2023 à 10 H 00** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/AC/CIPM-GDG/AI/2023 DU 05/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A YAMEDA KOURBI (LOT 1) ET PATALAO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** par lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) F CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/10/2023 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS sise à la Mairie de Guidiguis. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères d'évaluation

#### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif après 48h d'ouverture des offres ;
2. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. L'absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. La note technique inférieure à 70% des oui ;
7. L'absence des travaux similaires dans les travaux de réalisation de Forage. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ; oui/non

2. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
3. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
4. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
5. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
6. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 5 Octobre 2023

Le MAIRE

**BELLO**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 000460/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS  
DOM'S INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DE DEUX (02) BONS DE COMMANDE  
ADMINISTRATIFS AU MINISTÈRE DE LA CULTURE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

**VOIR PDF**

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000449/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS D'AFRICA WASTE ENERGY INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/PU/CUK/SG/CIPM/2023 DU 22 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CENT (100) LAMPADAIRES SOLAIRES SUR CERTAINS AXES DE LA VILLE DE KRIBI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000455/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DE CAMTEL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° S2/43/008/AONO/MINFOPRA/SG/DAG/SMA/2023 DU 23 MARS 2023 POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE HAUTE DISPONIBILITÉ DES SERVICES DIGITALISÉS AU MINFOPRA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°088/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD- EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :  
Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°074/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 11/10/2023 , déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les lots, montants et délais ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Soumission naires</b>	<b>Montants (FCFA TTC)</b>	<b>Délais (en mois)</b>
<b>1</b>	<b>ETS DG &amp; FILS</b>	<b>84 595 831</b>	<b>20</b>
<b>2</b>	<b>GPT Sté JUNIOR/NAZACAM</b>	<b>95 456 668</b>	<b>20</b>
<b>5</b>	<b>CAMEROUN BUSINESS Sarl</b>	<b>69 999 975</b>	<b>20</b>
<b>6</b>	<b>ETS BUILPABUSCO</b>	<b>71 026 493</b>	<b>20</b>
<b>7</b>	<b>CAMEROUN BUSINESS Sarl</b>	<b>68 802 072</b>	<b>20</b>
<b>08</b>	<b>GPT SEREPRO Sarl &amp; Fils</b>	<b>105 378 244</b>	<b>20</b>
<b>09</b>	<b>GPT SEREPRO Sarl &amp; Fils</b>	<b>45 315 000</b>	<b>20</b>

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage de l'immeuble dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 11 Octobre 2023

Le

**MBASSA NDINE Roger**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°028/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°022/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC EN ONCOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :**

Par décision N°028/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, la consultation susmentionnée est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 103 du Code des Marchés Publics :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Infructueux	/	/

*DOUALA le 13 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000226/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 17/04/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIETE GFA CAMEROUN SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/MINAT/F-36/CDPM-NDE/SAG/2022 DU 07 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SHELL BALENGOU, CENTRE-PLAINE DANS LA COMMUNE DE BAZOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 000461/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS  
DOM'S INTRODUIT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À LA PRODUCTION, LA  
TRANSFORMATION DES RACINES ET TUBERCULES, EXERCICE 2014.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

**VOIR PDF**

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

# PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

**COMMUNIQUE N° 0012 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°004/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET SWEDD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) communique :

Comme suite à l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt ASMI N° 004/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 du 08 Mai 2023 pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) au Spécialiste en Passation des Marchés du Projet SWEDD, les résultats suivants :

<b>Intitulé de la mission</b>	<b>Nom et adresse du consultant</b>	<b>Méthode de sélection</b>	<b>Observation</b>
Assistant au Spécialiste en Passation des Marchés	EMEGUIDE Jean Jacques Tel : 672 57 86 71/696 13 34 35 Email : emeguidejeanjacques@yahoo.fr	Sélection de Consultants Individuels (CI)	Candidat retenu à l'issue de l'évaluation des CV

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

**MOMO NGOUMNA LYDIE CLARISSE**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 1205/C/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/2023 DU 21 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA SOLLICITATION À MANIFESTATIONS D'INTERET N° 015/SMI/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/SPM/2023 DU 13 MARS 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

À l'issue de la Sollicitation à Manifestations d'Interet N°015/SMI/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/SPM/2023 du 13 mars 2023 pour le Recrutement d'une firme de Consultants en vue du développement d'un système de collecte et d'analyse des données des accidents de circulation au Cameroun, les firmes de la liste restreinte ci-après sont retenues pour la suite de la procedure :

N° (Rang)	Nom de la Firme	Nationalité	Adresse du Chef de file
1	PROOFTAG-CATIS S.A	Camerounaise	Douala, Cameroun Tél: +237 699192919 Email: <a href="mailto:info@prooftagcatis.com">info@prooftagcatis.com</a>
2	AFREETECH	Camerounaise	Yaoundé, Cameroun Tél : +237 242685677/673808148 Email : <a href="mailto:infos@afreetech.com">infos@afreetech.com</a>
3	GRID ENGINNERING	Camerounaise	BP 5984 Douala, Cameroun Tel : + 237 699886520 Email : <a href="mailto:stampolla@gmail.com">stampolla@gmail.com</a>
4	SOREPS	Camerounaise	Yaoundé, Cameroun Tel : + 237 222219097/ 242034514 Email : <a href="mailto:sorepscm@yahoo.fr">sorepscm@yahoo.fr</a>

Chaque Consultant de la liste restreinte devra avoir l'obligéance de faire savoir au plus tard le **20 OCT 2023** par écrit, ou par facsimilé, ou par courriel, qu'il a reçu la lettre d'invitation aux adresses suivantes:

À l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics, Direction Générale des Études Techniques, Téléphone : (237) 222 22 06 45

Avec Copie adressée à :

Agence d'Exécution du Projet : **Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint**, Ministère des Travaux Publics - Yaoundé, Cameroun, Téléphone : (237) 666-00-39-34 ; E-mail : [csepr\\_badbm@yahoo.fr](mailto:csepr_badbm@yahoo.fr)

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 21 Aout 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°025/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOÛT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT DU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID) SIS À NKENDECK - DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note Technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1 <sup>er</sup>	<b>ETS BUREAUTIQUE BUSINESS</b>  BP : 12153 Yaoundé	5 critères validés sur 5, soit 100%	<b>177 776 471</b>	Cinq (05) mois
2 <sup>eme</sup>	<b>ATELIER POLYVALENT</b>  BP : 30675 Yaoundé  Tel :699 60 82 10/674 035 758	4 critères validés sur 5, soit 80%	<b>178 867 046</b>	Cinq (05) mois

La Promotrice de **ETS BUREAUTIQUE BUSINESS BP : 12153 Yaoundé**, est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 009/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 INTITULÉ DE LA MISSION : LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAUX D'ÉTUDES / CABINETS) CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ET DES ÉTATS ANNEXES DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II) ET DU PROJET ACREGIR POUR L'EXERCICE 2023. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : C2ID0101**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds d'Adaptation, un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et du **Projet « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et à la gestion intégrée des ressources naturelles au Cameroun » (ACREGIR)**, et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA et du Fonds d'Adaptation est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit les accords de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II** ou du **Projet « ACREGIR »**.

## 2. Objet

Les deux Projets, conformément aux Accords de Financement, envisagent le recrutement d'un Consultant (Bureaux d'études/Cabinets) aux fins de vérification des comptes, écritures et états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023.

## 3. Consistance des prestations

L'audit des états financiers du **PADFA II** et le **Projet « ACREGIR »** ont pour objectifs de permettre à l'auditeur externe d'exprimer, sur la base des vérifications menées conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC), une opinion professionnelle :

- Sur la régularité et la sincérité des états financiers de chaque projet, arrêtés à la fin de chaque exercice financier ainsi que la fiabilité du système de contrôle interne ;
- Indiquant si les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'entité déclarante.

L'auditeur émet une lettre de recommandation (rapport sur le contrôle interne) distincte portant sur la pertinence des systèmes comptables et de contrôle interne du projet, et notamment les méthodes de passation des marchés utilisées par le Projet et leur conformité avec les directives du **FIDA** et les autres dispositions nationales applicables.

La lettre de recommandation devra aussi inclure les réponses de la Coordination du Projet aux constats et recommandations formulés par les auditeurs.

## 4. Période d'exécution

La mission qui prend effet à compter de la date de notification du contrat couvrira une période de quarante-cinq (45) Jours.

## 5. Participation et origine

Le **PADFA II** et le **Projet « ACREGIR »** invitent à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le présent audit concerne les états financiers distincts des deux Projets. Il porte également sur les états annexes (relevés de dépenses, états certifiés de dépenses à l'appui des Demandes de retrait de fonds du Prêt, comptes désignés, compte d'opération, compte pour la contrepartie de chaque Projet); les marchés passés au titre de l'exécution desdits projets. Cet audit porte également sur la situation des immobilisations acquises par chaque projet.

## 6. Remises des offres

**Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB.** Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 207 444. Email [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com) ; Cellule de Passation des Marchés ; Le **24 Octobre 2023 à 13 heures au plus tard**. À l'attention de : **Madame la Coordinatrice Nationale du PADFA II**. Elles devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAUX D'ÉTUDES / CABINETS) CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ET DES ÉTATS ANNEXES DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II) ET DU PROJET ACREGIR POUR L'EXERCICE 2023*

*À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 7. Composition du dossier

La Coordinatrice Nationale du PADFA II invite les Consultants (bureaux d'études/cabinet) ou Groupement de consultants ayant des qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations :

- Une lettre de manifestation/motivation du consultant adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références dans les missions similaires du consultant (Bureaux d'études/cabinets) ou du groupement de consultants (copies premières pages, pages de signature et pages d'enregistrement des contrats similaires);
- Les expériences du consultant (Bureaux d'études/cabinets).
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com), le **18 Octobre 2023 à 15 heures au plus tard**.

## 8. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de **Sélection au Moindre Coût (SMC)** expliquée dans le guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du **FIDA**, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Les critères de présélection sont les suivants :

### CRITÈRES ESSENTIELS :

Critères/Sous-critères	Points
<b>(i) Expériences générales du Cabinet</b>	<b>30</b>
Le Consultant doit être un Cabinet d'Expertise comptable indépendant, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan National et International	5
Nombre d'années d'existence dans le domaine de l'Audit Financier et Comptable	





Nombre d'années d'expérience dans l'audit ( Production des contrats similaires et attestation de bonne fin)	15
<b>(ii) Expériences spécifiques du Cabinet</b>	<b>60</b>
Expérience dans l'Audit Comptable et financier de projets financés par des Bailleurs de Fonds ( BAD, FIDA, Banque Mondiale...)( Production des contrats similaires et attestation de bonne fin)	20
Expérience en Audit de Passation de Marchés de projets financés par des Bailleurs de Fonds ( BAD, FIDA, Banque Mondiale...)( Production des contrats similaires et attestation de bonne fin)	20
Expérience dans le secteur du développement local/rural( Production des contrats similaires et attestation de bonne fin)	20
<b>(iii) Disponibilité du personnel qualifié</b>	<b>10</b>
Capacité du cabinet d'audit à mobiliser une équipe compétente pour la réalisation de l'audit	10

## LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire);
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de **80 points sur 100** ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

## 9. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du **FIDA** en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du **FIDA** en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le **FIDA** concernant les pratiques répréhensibles. Le **FIDA** s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DES POUCHES À SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :**

Par décision N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, la consultation susmentionnée est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 103 du Code des Marchés Publics :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Infructueux	/	/

*DOUALA le 13 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°071/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 11/10/2023 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°01/DCE/C-MKO/SP/CIPM/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°03918-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 07 AOÛT 2023 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE TROIS (03) BÂTIMENTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE YOYO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision **N°070/DM/RL/DSM/C.MKO/2022** du 11/10/2023

Passé après Appel à Consultation suivant l'autorisation de Gré à Gré ci-dessus visé et après les travaux de la Commission Ad Hoc ; est déclaré comme adjudicataire,

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
<b>ETS MIDREHI</b>	Conforme	Note Tech. = <b>85%</b> (Supérieure à la note requise de <b>75%</b> )	Montant TTC :  <b>15 299 381 FCFA</b>  Délai d'exécution : Trois (03) Mois  <b>Pas de Rabais</b>	<b>Adjudicataire</b>

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution.

MOUANKO le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000467/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS THALES ENERGY DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/MEADEN/CIPM/2022 DU 14/04/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS L'ENCEINTE DE LA MEADEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000453/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ELS AJM INTERNATIONAL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-SANYO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000468/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22/08/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPE MIKA SARL DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 039/AONO/MINTP/CIPM-TERL/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD, PROGRAMME 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**TALBA MALLA IBRAHIM**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°28/23/DCO/SDCC/CIPM DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour **la fourniture des compteurs d'énergie électrique**

## 2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture des compteurs d'énergie électrique

## 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **75 000 000 FCFA**.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente DCO.

## 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **60 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.



**9. Remises des offres**

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cing (05)** copies et parviendront au plus **tard le 26/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°28/DCO/SDCC/CIPM DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPTEURS D'ENERGIE LECTRIQUE**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

**10. Delai de Livraison**

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu Magasin Transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/A

**12. Recevabilité des Offres**

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cing (05)** copies et parviendront au plus **tard le 26/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°28/DCO/SDCC/CIPM DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPTEURS D'ENERGIE LECTRIQUE**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

**13. Ouverture des Plis**

Les offres seront dépouillées **le 26/10/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

**14. Critères d'évaluation**

N/A

**15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

**17. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 12 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOURRAIN Henri Pierre**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°6 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT  
(VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **13 octobre 2023 à 12 H 00** min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**

**N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **20 octobre 2023 à 12 H 00** min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**

**N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **13 octobre 2023 à 13 H 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **20 octobre 2023 à 13 H 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

*DOUALA le 13 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**